



## 1. EDITORIAL

Après une année 2021 illustrée par de nombreux changements, l'objectif de 2022 a clairement été de consolider l'équipe et de conforter les professionnels dans un cadre de travail le plus sécurisant possible.

A l'appui de la dynamique impulsée par Madame ZUMKELLER, cadre intermédiaire, l'équipe a pu se retrouver à travers des temps de réflexion et des temps plus festifs dans le but de consolider la dynamique d'équipe et de soutenir le sentiment d'appartenance des professionnels à l'identité « MIP ».

Outre la dynamique interne, plusieurs actions se sont lancées à destination des partenaires et de la CeA afin de structurer plus encore l'assise du service MIP sur son territoire.

Les liens entre le service MIP et les Territoires de Solidarité ont été mis au travail afin de nous prémunir de fonctionnements distincts, voire antagonistes, d'un territoire à un autre. Collaborant avec 18 Territoires de Solidarité différents, l'enjeu est aujourd'hui de travailler avec la CeA autour des éléments de cadrage de la mesure MIP et qu'une cohérence puisse coexister entre les attendus de la CEA et la nomenclature de la mesure.

Le projet d'une investigation adaptée aux très jeunes enfants (liant compétences de la PMI et de la MIP) reste cette année encore en souffrance.

## 2. MISSIONS / PRESTATIONS DELIVREES

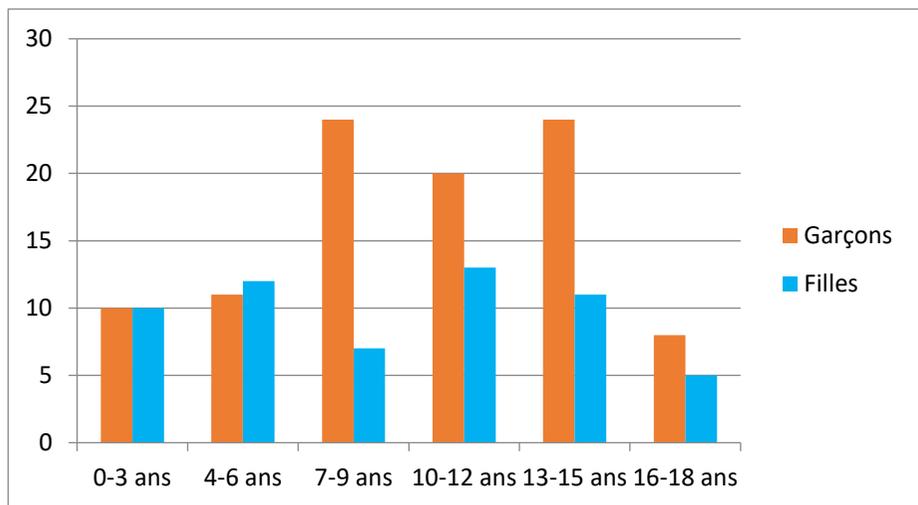
### L'ACTIVITE

Colonne1	2019	2020	2021	2022
AGREMENT*	145	145	145	145
JOURNEES PREVISIONNELLES	26100	26100	26100	26100
JOURNEES REALISEES	26551	23571	26083	25963
ECARTS (en nombre)	451	-2529	-17	-137
(en %)	1,73%	-9,69%	-0,07%	-0,52%
EFFECTIF AU 31 DEC	68	87	72	67
TAUX DE REALISATION DE L'ACTIVITE	101,73%	90,31%	99,93%	99,48%
NBR DE BENEFICIAIRES SUIVIS DANS L'ANNEE	140	123	142	144

L'activité en cette fin d'exercice est conforme aux attendus (- 1 mesure) mais a nécessité, plus que jamais, un travail de longue haleine avec la CeA pour réussir à maintenir une file active adéquate. Nous observons la place de plus en plus prépondérante des familles dans l'organisation des rendez-vous de contractualisation de mesures d'investigation. Ces dernières semblent de plus en plus souvent ne pas prendre conscience des enjeux entourant la mesure d'investigation et sont régulièrement désinvoltes devant les RDV proposés. De nombreuses rencontres sont annulées et reportées.

Il est, à ce titre, très important qu'une réflexion de fond soit menée avec nos collègues de la CeA : bien qu'administrative la Mesure d'Investigation de Proximité relève de la Protection de l'Enfance et s'inscrit donc dans un cadre concourant à évaluer le risque de danger.

## LES BENEFICIAIRES : AGE ET SEXE DES MINEURS



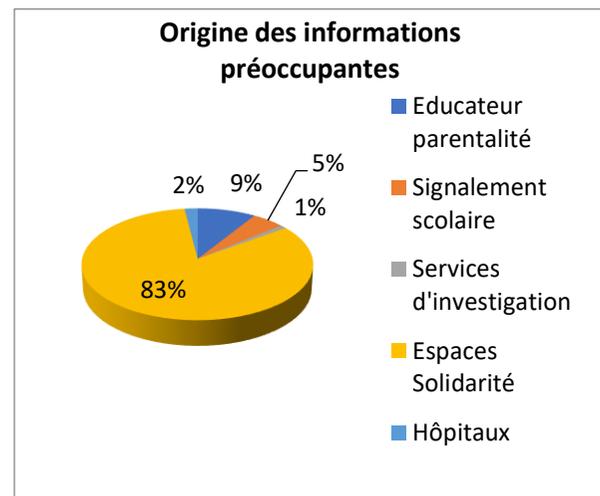
65 filles

79 garçons

La population pré-adolescente et adolescente occupe un large pourcentage parmi les mineurs rencontrés.

Cette tranche d'âge nous convoque à devoir appréhender des problématiques en lien avec la déscolarisation, le recours aux réseaux sociaux, le harcèlement scolaire ou encore le repli vers le monde virtuel.

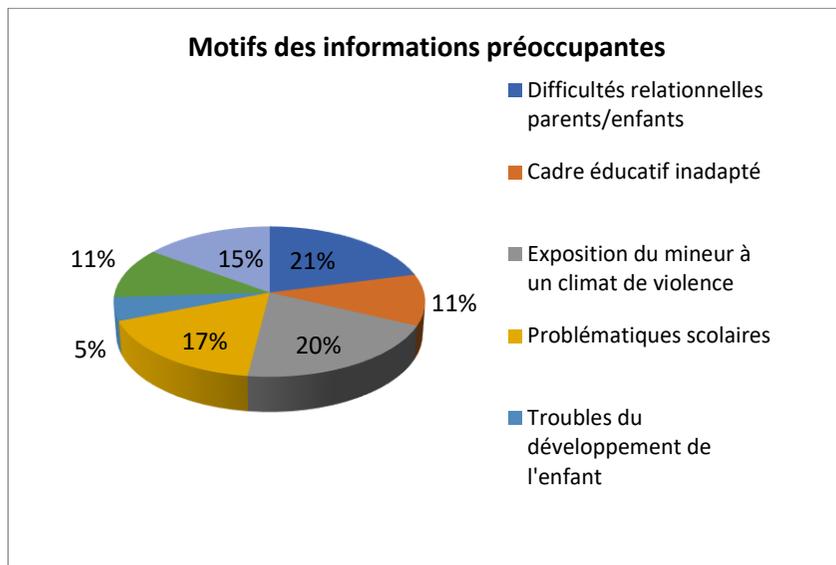
## Origine du signalement :



Les Territoires de Solidarité demeurent le principal vecteur de la mesure d'investigation. Positionné à l'avant-poste des mesures de prévention, l'outil MIP est conforté dans la plus-value qu'il apporte dans la compréhension des situations et dans la prise de décision des Chefs de Service Adjoints des Territoires de Solidarité.

La place du service social en faveur des élèves est plus prépondérante par rapport à l'an dernier. Ce pourcentage reste cependant bien en deçà des données d'avant COVID.

## Motifs des signalements :



Plus que les autres années, le schéma démontre combien les motifs des informations préoccupantes sont étroitement liés les uns aux autres. Cela confirme la dimension multifactorielle des problématiques rencontrées par la famille.

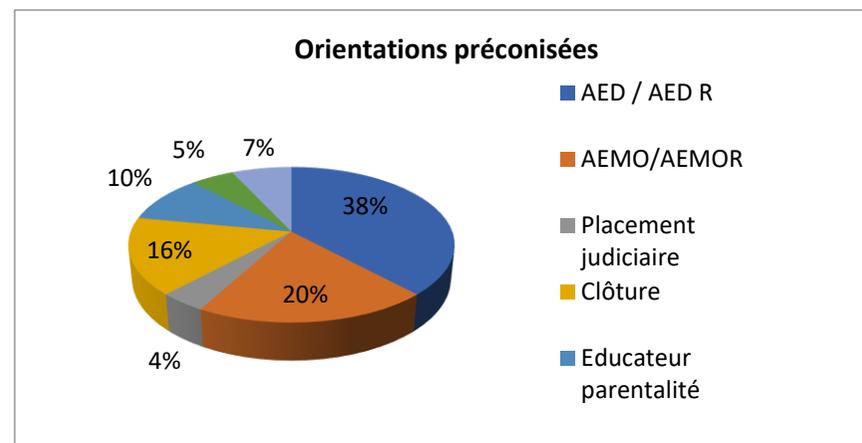
Les troubles du développement des mineurs sont communs à toutes les classes d'âge. La nécessité d'un repérage précoce se rappelle ainsi à nous et vient nous conforter dans la légitimité de déployer des investigations spécifiques aux très jeunes enfants.

Nous observons cette année encore une augmentation des situations de repli et d'enfermement des mineurs dans le monde virtuel. Les codes sociaux et l'ouverture au monde extérieur se trouvent alors entravés. La scolarité est le premier réceptacle de cette problématique.

La précarité est une donnée de plus en plus récurrente et ne vise pas la seule dimension économique et budgétaire des familles. La précarité sociale, l'isolement et le manque de relais familiaux ou extérieurs touchent en grande partie les familles monoparentales.

Comme l'an dernier la question du conflit parental reste particulièrement vive.

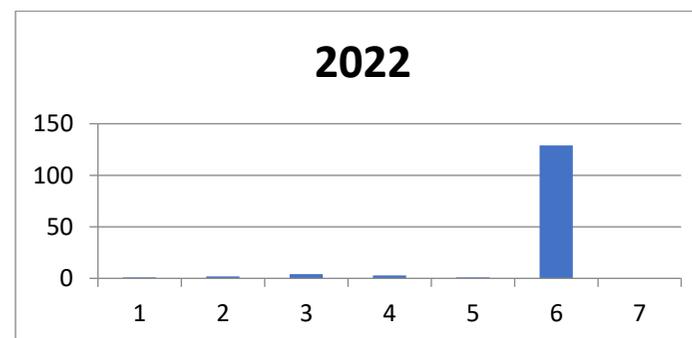
## Situation des mineurs à la sortie :



Les orientations administratives occupent cette année une large place dans les mesures proposées en fin d'investigation. Le nombre de judiciarisation tend à baisser et s'explique par le travail mené par les professionnels qui tentent autant que possible de mobiliser les compétences parentales autour d'un projet cohérent pour l'enfant.

Le nombre de clôtures de dossiers tend à augmenter mais cette tendance contrebalance avec une donnée aujourd'hui structurelle : les situations familiales arrivent de manière très dégradées.

## Durée des mesures terminées



18 mesures ont donné lieu à un arrêt anticipé (contre 13 mesures l'an dernier) à la faveur d'une orientation judiciaire (défaut de collaboration parentale, notion de danger patente, placements en urgence).

La quasi-totalité des autres situations a été menée jusqu'à leurs échéances.

### 3. FAITS MARQUANTS DE L'ANNEE

#### 3.1. Vie du service

Le 18.10.2022, afin de soutenir l'action entreprise de longue date par Madame Christine LAMBALOT, le service MIP et le SIE68 se sont drapés de *Rose* et ont organisé une journée de sensibilisation au cancer du sein. Une convention avec la Ligue Contre le Cancer a d'ailleurs été signée afin que des actions similaires soient organisées chaque année.

Le 20.10.2022, le service MIP a fêté ses 10 ans, l'occasion pour lui de rassembler les partenaires et les professionnels dans le cadre des Portes Ouvertes organisées tout au long de la journée.

Au niveau de l'équipe éducative, Madame FISCHER est venue compléter l'équipe suite au départ en retraite de Madame SUZAKI.

Madame DRIDI a, quant à elle, été remplacée par Madame WILLMANN le temps de son congé maternité.

Les GAP à destination des travailleurs sociaux et des psychologues ont pu reprendre comme avant la crise sanitaire.

#### 3.2. Travail avec les familles

Après les restrictions sanitaires toujours en cours en 2021, 2022 nous a enfin permis de retrouver des modalités d'interventions ordinaires. Que ça soit en lien ou non avec les effets du confinement, les familles sont aujourd'hui plus enclines à communiquer par mails et par sms avec les professionnels. S'il convient d'avancer avec son temps, il est cependant nécessaire de baliser les contours de ces échanges et réaffirmer le positionnement central du secrétariat.

Une expérimentation autour des marches psychothérapeutiques est actuellement portée par Madame BARBOTEU, psychologue.

#### 3.3. Focale sur l'action de l'établissement dans le domaine de l'inclusion

Thème non traité dans le cadre des missions du service.

#### 3.4. Focale sur la coordination de parcours des usagers

Le service est en attente des orientations de la CeA sur cette question.

#### 3.5. Focale sur le partenariat

Le focus a été mis sur nos échanges avec la CeA et les Territoires de Solidarité. Quelques associations ont été rencontrées à l'occasion de portes ouvertes ou d'assemblées générales (ex : Ermitage). Ainsi, le service a engagé un « rallye partenarial » auprès de la MDA, de l'AED, des équipes des Territoires de Solidarité de Saint-Louis et d'Altkirch. Cette dynamique tend à poursuivre en 2023 pour permettre une identification plus fine des contours de la MIP.

Les liens avec l'école PRAXIS se sont vus renforcés avec la participation des professionnels au séminaire de la Protection de l'Enfance.

#### 3.6. Focale sur l'action de l'établissement dans le domaine de l'innovation

Le projet concernant les mesures d'investigation à destination des très jeunes enfants reste cette année encore en suspens faute d'un accord de la CeA.

Le projet concernant les marches psychothérapeutiques est en cours. Les bases de cette action (cadrage, outils, évaluation) sont en cours d'écriture.

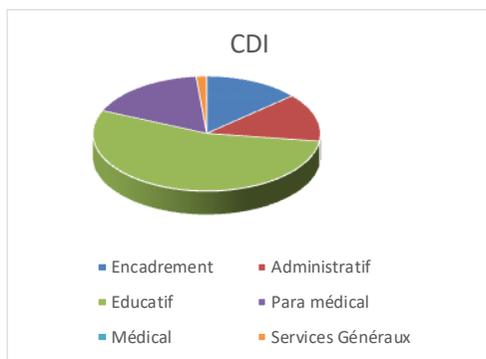
#### 4. DEMARCHE D'AMELIORATION CONTINUE DE LA PRESTATION

L'évaluation du service MIP est programmée au mois de juin 2027. Afin d'anticiper ces travaux, l'équipe de cadre et la secrétaire du service ont débuté l'évaluation des 18 critères obligatoires.

#### 5. RESSOURCES HUMAINES AU 31.12.2022

2020	2021	2022
7,61	6,80	8,41

Contrats	TOTAL	Encadrement	Administratif	Educatif	Para médical	Médical	Services Généraux
CDI	<b>7,61</b>	1,00	1,00	4,00	1,50		0,11
CDD remplacement					0,80		
TOTAL	<b>8,41</b>	1,00	1,00	4,00	2,30		0,11



#### 6. CONCLUSION

Le service MIP a retrouvé un fonctionnement ordinaire après deux années d'inconfort lié à des mouvements RH et aux restrictions sanitaires.

La dynamique partenariale est à soutenir et des travaux de régulation auprès de la CeA sont aujourd'hui impératifs. C'est un enjeu majeur qui fait l'objet d'une attention particulière.

Confronté à un secteur saturé, le service MIP doit aujourd'hui cadrer son action et éviter les dérives en réaffirmant le sens premier de sa mission : l'investigation.

Si une forme d'accompagnement est initiée aux fins de venir nourrir l'observation, le service n'est pas pour autant une unité d'action éducative à domicile. Nous observons de dangereux glissements et devons tenir fermement nos positions sur cette question. Il en va du sens donné à l'action des professionnels et de la souveraineté du service, et de l'Association, sur son domaine d'intervention.

L'investissement de Madame ZUMKELLER sur cette question est sans faille mais doit être accompagné d'une réflexion de fond avec les Territoires de Solidarité.

Des rencontres ont été proposées et actées en 2022. C'est une dynamique à poursuivre et nous formulons le vœu qu'elle puisse donner lieu à des actions concrètes, à l'appui de concertations et de réflexions communes.

A l'interne, la réécriture du projet de service en 2023 (2<sup>nd</sup> semestre) sera l'occasion de revoir et d'actualiser les bases du travail engagé par le service.